

LOIRE ATLANTIQUE **les nouvelles**

Édité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 500 - 31 août 1989 - Prix 2.50 F

SOMMAIRE

- | | | | |
|---|---|--------------------------|---|
| • Révolution française en bref | 2 | • Nécrologie | 6 |
| • Interventions de M. JUSTY et J.-L. LE CORRE | 3 | • T.G.V.A. | |
| • Le paquebot | 4 | • C. EVIN et M. PEZET | |
| • Les prisons | | • SEMITAN | |
| • Dates à retenir | | • NALLET : les promesses | |
| | | • Fête de l'Huma | 7 |
| | | • GEP - Blain | |
| | | • L'or du Parti | |

URGENCE !

SALAIRES-EMPLOIS FORMATION

L'été 89 n'a mis en sommeil ni les agressions contre le pouvoir d'achat, la Sécurité Sociale, ni les atteintes aux libertés, ni la riposte qu'elles engendrent.

Des salariés, toujours plus nombreux, exigent leur dû, car de l'argent, il y en a : profits = 20 % en 88. Même les gendarmes en ont ras-le-képi.

Les communistes ne sont pas surpris de ces mouvements sociaux. Partout où ils se trouvent, ils contribuent à leur succès. La plus récente illustration dans le département n'est-elle pas la commande d'un nouveau paquebot aux Chantiers de l'Atlantique ?

De la même façon, la lutte doit permettre d'en finir avec les atteintes aux libertés à E.D.F. Cordemais, chez Clergeau, Cheviret et, d'une façon plus large, contribuer à défendre et développer le service public des P. et T., S.N.C.F., E.D.F., et obtenir une réelle augmentation des salaires dans les différents secteurs du département.

Ce qui caractérise aussi la période actuelle, ce sont les préoccupations, les difficultés des familles, des jeunes, des enseignants pour la rentrée scolaire et universitaire qui s'annonce très difficile.

La « priorité des priorités » (chère à Rocard-Jospin) se traduit par des fermetures de classe (deux menacées à Vertou...), des élèves exclus et des maîtres auxiliaires sans poste dans la technique... des suppressions de postes en collèges... des classes surchargées en lycée (il faudrait un 4^e lycée en Sud-Loire, en Brière, un à Blain)... En Université : caractère désastreux des inscriptions, coût élevé des fournitures...

C'est l'austérité et la régression du système éducatif qui sont programmées alors que tant d'argent est gâché dans la spéculation et le surarmement.

A chacun sa programmation ! Avec les jeunes, les familles, les enseignants, les communistes choisissent de programmer les œuvres utiles pour développer les hommes et leurs capacités. Cela nécessite de se donner les moyens !

Cette exigence, les communistes ont contribué à la faire naître et grandir avec la pétition « Moins de bombes, plus d'écoles » (150 000 signatures dans l'été 88... 600 000 en un an... 5 000 en Loire-Atlantique déposées à la Préfecture en novembre 88).

Les communistes entendent amplifier la campagne de pétitions pour prélever 40 milliards sur le surarmement. « Faisons l'école, pas la guerre » et, du même élan, demander l'attribution immédiate d'un collectif budgétaire et des mesures d'aide aux familles (13^e mois d'allocations familiales).

Ces cartes-pétitions seront rassemblées à la Préfecture le mercredi 13 septembre 1989 avec des délégations d'enseignants, parents, jeunes et nos élus.

Profitons également du moment fort de l'union et de l'action que représente la « FÊTE DE L'HUMANITÉ » à PARIS, les 9 et 10 septembre prochains.

Michel GOUTY,
Membre du Comité Fédéral.

AVEC LES "RENAULT" ET TOUTES LES VICTIMES DE L'ARBITRAIRE PATRONAL



Joël Jégouzo, l'un des "10" de Renault, 2^e en partant de la gauche, de passage à Saint-Nazaire, s'est adressé aux travailleurs de la Navale, à l'initiative des communistes et a bien voulu répondre aux questions de notre journal.

Joël Jégouzo, quel est le sens du combat que mènent les dix délégués de Renault-Billancourt ?

C'est une lutte pour la liberté, pour le droit de dire son mot à l'entreprise et de pouvoir contester les choix patronaux. C'est parce que nous contestons la politique de rentabilité à tout prix de la direction et pour avoir fait des propositions viables pour un développement de la régie, que nous avons été licenciés en 86. Les résultats des choix des dirigeants de la régie sont dévastateurs. En cinq ans, 30 000 emplois ont été supprimés ; 30 % du pouvoir d'achat a été amputé ; rien qu'en 88, les ventes sont passées de 40 à 29 % du marché national et de la première place, la Régie est passée à la 6^e en Europe. On nous a licenciés et traînés devant les tribunaux pour mieux faire passer ces mesures.

Les médias ont récemment parlé de violences que vous auriez commises ?

Après une véritable machination contre nous, on nous a traînés devant les tribunaux avec la menace de plusieurs années de prison et de centaines de millions d'amende. Mais le tribunal de Nanterre nous a acquittés de tous les faits qui nous étaient reprochés. Ces accusations ne sont donc pas fondées et visent à détourner les problèmes réels. La violence, c'est celle qui jette les gens à la rue, les privant de moyens d'existence.

Le vote au Parlement de l'Amnistie pour les syndicalistes, à l'initiative

des députés et sénateurs communistes, a été un événement important ?

Oui, c'est la première fois qu'en France deux amnisties sont votées par le Parlement en moins d'un an. C'est à mettre à l'actif des luttes menées dans notre pays qui ont eu leur prolongement à l'Assemblée. Malgré cela, le Conseil Constitutionnel a tronqué ces deux lois ; 55 000 élus sont concernés par la réintégration. S'il est facile pour un politicien socialiste ou de droite d'être amnistié de fausses factures ou autres méfaits, il est très difficile pour un syndicaliste de bénéficier de la loi. Le 14 juillet, François Mitterrand a fait le choix d'amnistier des milliers de délinquants de droit commun, mais de laisser des syndicalistes honnêtes hors de leur entreprise. Faut-il que nous attaquions la Banque de France pour être amnistiés ?

Vous parlez du Conseil Constitutionnel ; François Mitterrand veut développer ses prérogatives, qu'en pensez-vous ?

Cette institution s'apparente à la Cour Suprême des Etats-Unis, c'est dangereux pour la démocratie. C'est une instance non élue qui dicte arbitrairement ses lois. Ce Conseil a tronqué, après recours de la Droite, ces deux lois d'amnistie, uniquement en ce qui concernait la réintégration des syndicalistes. Le Président voudrait lui donner de nouveaux pouvoirs après avoir lui-même critiqué cette institution dans son livre « Le Coup d'Etat permanent » en 1979.

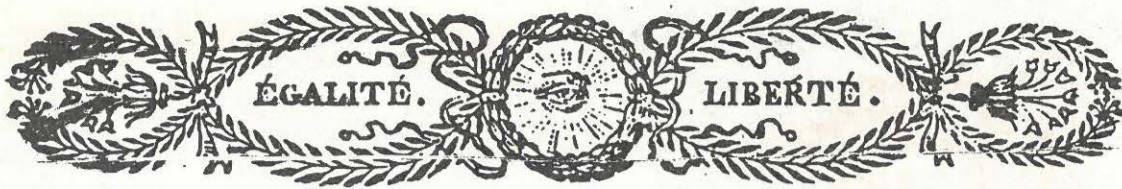
Quel soutien avez-vous ?

Celui du Parti Communiste et de la C.G.T. bien sûr. Chez Renault, un soutien très large de l'O.S. au cadre. Aux dernières élections, la C.G.T., qui a basé sa campagne sur la réintégration des "10" a gagné 4 % tous collèges confondus. Malgré des positions contraires des dirigeants de la C.F.D.T. et de la C.G.C., de nombreuses organisations de ces deux syndicats et d'autres ont pris position pour notre réintégration. L'acharnement du Pouvoir et de la direction est tel qu'en pleine discussion ils ont rajouté un 11^e élu à la fin du mois de juillet, aggravant une nouvelle fois la situation.

Serez-vous à la Fête de l'Huma ?

Naturellement, car c'est la fête des libertés et des droits de l'Homme partout dans le monde. Après avoir fêté le bicentenaire de la Révolution en grande pompe, en invitant 7 des principaux pays les plus riches, le pouvoir laisse bafouer une des libertés essentielles pour notre pays : le travail. Si j'avais un message à transmettre aux habitants de la région, ce serait de les inciter à aller à la Fête de l'Humanité qui n'est pas seulement une fête, mais aussi un rassemblement de luttes pour plus de libertés et un meilleur avenir.

Merci Joël Jégouzo et à bientôt, à la Fête de l'Huma.



L'INSURRECTION DE MARS 1793 EN LOIRE-ATLANTIQUE (I)

Par Pierre MAHÉ

En 1789, la plupart des paysans avaient salué avec joie la prise de la Bastille, s'étaient réjouis de la suppression des privilèges de la noblesse et du clergé lors de la nuit du 4 août. Ils voyaient d'un bon œil la suppression de l'Ancien Régime où ils étaient taillables et corvéables à merci.

Mais, peu à peu, ils se sentent frustrés de leurs espérances de plus de justice, d'égalité et de liberté. Ils sont contraints d'accepter des assignats qui chaque jour se déprécient. Les motifs de mécontentement se multiplient : hausse des prix (8 sous la livre de pain pour un salaire de 20 sous par jour à la campagne), difficultés de ravitaillement, constitution civile du clergé, déchristianisation accélérée, fermetures de nombreuses églises, descente et fonte des cloches pour faire des canons, bourgeoisie qui accapare la majeure partie des biens nationaux et est souvent plus arrogante que les anciens seigneurs, etc...

Mais c'est le décret du 24 février 1793 sur la levée de 300 000 jeunes de 18 à 40 ans qui va déclencher la révolte, le soulèvement de l'Ouest. L'article 20 qui stipule que « tous les administrateurs... sont exempts des milices », par son caractère inégalitaire, ne fait qu'exaspérer la colère des ruraux.

Tout l'Ouest s'embrace. C'est l'insurrection, prélude à la Virée de Galerne de l'armée catholique et royale, aux guerres de Vendée et à la chouannerie.

En Loire-Atlantique, à part Nantes, ville républicaine de 80 000 habitants, presque toutes les communes sont, momentanément, occupées par les brigands (terme utilisé par les républicains, pour qualifier les rebelles, les insurgés). Sont particulièrement visés, les chefs-lieux des districts qui détiennent les registres des impôts, les délibérations...

MACHECOUL

Ainsi, à Machecoul, 10 000 paysans rassemblés au son du tocsin dans les villages environnants, investissent la ville le 11 mars 1793. Dès le lendemain, se constitue un comité royal qui déclare solennellement « que le peuple du pays de Retz... ne reconnaît que le Roi de France pour son légitime souverain auquel il jure obéissance et fidélité, qu'il ne reconnaît plus la prétendue Convention, ni les départements, ni les clubs, ni les districts... ni les gardes nationales. Les forfaits de tous ces scélérats doivent attirer sur eux la vengeance céleste et la punition la plus éclatante... ».

N'est-ce pas là une déclaration de guerre à la République ?

Et le carnage commence, sanglant et brutal.

Pour qu'on ne nous accuse pas de charger, par esprit partisan, les « Vendéens » de tous les péchés d'Israël, laissons s'exprimer Lucas de la Champoussière, lieutenant de la cavalerie de Charette pendant la guerre de Vendée,

de 1793 à 1796, qui, dans ses mémoires, raconte : « On établit à Machecoul, une espèce d'administration... et Machecoul, comme principale ville, devient le comité central. C'est devant ce tribunal qu'on conduisait les patriotes : Souchu, procureur, président, les condamnait sans les entendre... Les malheureux retenus à Machecoul, y furent horriblement massacrés. On les attachait tous ensemble par les bras ; cette chaîne qu'on appelait le chapelet, était conduite sur le bord d'une douve, dans la cour du château ; après quelques coups de fusil qui ne blessaient qu'un petit nombre, les autres, entraînés par leur chute, étaient percés à coup de piques et souvent à demimorts précipités dans la douve. Les prisonniers de Pornic avaient été massacrés à peu près de la même manière. Mais, après la destruction des premiers, on poursuivit successivement tous ceux qui avaient donné quelques signes d'attachement à la Révolution. Les prêtres assermentés ne trouvèrent point de grâce ; ceux qui avaient été à

de cinq gendarmes et d'une vingtaine de « gardes nationales », forces trop faibles pour opposer une résistance à ces rebelles armés.

Une députation des membres des différents corps constitués est désignée pour prendre contact avec les responsables de ce rassemblement.

Des citoyens accompagnés de la gendarmerie la précède. A La Moère, ils sont enveloppés par les révoltés qui tirent sur les gendarmes, en tuent quatre, blessent grièvement le cinquième, et s'emparent des chevaux et des équipages.

Ils sont là trois à quatre cents : « armés de fusils de munition avec bayonnettes, de fusils de chasses, de faux endardées, de croissans, de brocs, de fourches, de batons et autres espèces d'instruments offensants ».

Ils rencontrent, à quelque distance de la ville, les membres de la députation qu'ils refusent d'entendre. Ils leur arrachent les rubans, la cocarde nationale et les décorations, s'emparent



Soulèvement de Machecoul.

leurs messes, ceux qui avaient acheté des biens d'Eglise, ou commandé la Garde Nationale ou occupé des places de municipaux, furent recherchés avec soin et amenés à Machecoul ; ils y périrent comme les premiers...

Machecoul n'était pas le seul endroit où on agit avec cette cruauté ; au camp de Guiové, près de la route de Paimbœuf, il en périt un grand nombre ; Montaigu et Legé firent aussi de ces cruelles expéditions ».

Dans le district de Machecoul, les massacres dureront plus d'un mois. Combien de victimes ? 535 d'après les conventionnels en mission.

SAVENAY

Le 11 mars 1793, dans tout le district de Savenay, règne une vive agitation. La gendarmerie part en patrouille et rapporte, sur les 10 heures du matin, qu'un fort attroupement se forme dans la lande de la Moère. Quel parti prendre ? Les forces de l'ordre se composent seulement

d'eux et pénètrent dans la ville vers deux heures de l'après-midi. De toutes parts surgissent, en moins d'une heure, sept à huit mille hommes également armés. « Ils se ruent vers l'administration du district, forcent les appartements, enfoncent et détruisent portes et croisées des logements, exercent leur fureur sur tous les papiers, registres et effets qui s'y trouvent. L'administration est entièrement ravagée, pillée, dévastée ».

Les insurgés perquisitionnent chez les employés de l'administration, chez les fonctionnaires publics et les citoyens attachés à la Constitution qui se cachent et s'enfuient pour éviter une mort certaine. Certains sont maltraités et emprisonnés.

Un membre du directoire du district de Savenay, Chaudet, est rattrapé dans les champs, il est massacré et « laissé mort sur le lieu, le corps noirci de coups — coups de râteaux donnés par des femmes — et le visage défiguré ».

Le curé constitutionnel Monlien, saisi dans les champs, ramené au milieu de la foule sur la place de la ville, est aussi « massacré et mis à mort de la manière la plus barbare, chacun se faisant un devoir de contribuer à sa destruction en lui portant des coups, jusqu'au dernier soupir et même après sa mort ».

Un garde national de Lavau, venu au secours de Savenay, et deux douaniers sont fusillés et plusieurs de leurs camarades blessés. De six à sept habitations de fonctionnaires et de citoyens sont « pillées, ravagées, endommagées ».

Toute la nuit, sans relâche, le pillage se poursuit avec un « fracas épouvantable » jusqu'au lendemain où une partie des attroupés disparaît.

A LA RECHERCHE D'UN CHEF

Les insurgés constituent un bureau qui commence un échange de correspondance avec Gaudin de la Bérillais, habitant dans sa terre de l'Angle à St-Etienne-de-Montluc, et avec les communes voisines de Savenay. Il semble que les insurgés, conscients de leur incapacité à commander des troupes aussi nombreuses, cherchent alors des chefs plus expérimentés. Mais il n'en reste guère, la plupart des officiers nobles d'ancien régime ayant rejoint l'armée des émigrés. Seul dans la région, reste Gaudin de la Bérillais, ancien lieutenant-colonel.

Sollicité une première fois dès le début de l'insurrection, il refuse d'abord, doutant certainement de l'efficacité de cette troupe disparate et sans discipline. Sollicité à nouveau, il finit par accepter de parler aux insurgés et même de les passer en revue : « Il (les) fit ranger sur deux rangs et montant sur le calvaire et les prêchant il leur fit part que le département demandait la paix et qu'ils eussent à se retirer et à ne commettre aucun mal ».

Puis il écrit au département afin d'exposer aux autorités les exigences et à quelles conditions, selon lui, le calme pourrait revenir.

Il dépose le texte de ce Manifeste auprès des autorités municipales de sa commune qui envoient ce document au département en attestant « qu'il n'est aucune peine ni soin que Gaudin-Bérillais ne se soit donné pour maintenir le bon ordre », que « les demandes sont les mêmes qui lui ont été faites en leur présence », et préviennent en même temps « leurs frères de Nantes que les campagnes fourmillent d'étrangers que personne ne peut contenir et qui ne cessent de prêcher le désordre ».

Gaudin-Bérillais semble donc avoir joué un rôle temporisateur. Cela ne l'empêche cependant pas, pendant une semaine, de correspondre avec les insurgés des différentes communes, en datant ses dépêches du « Quartier général ». Après quoi il renoncera à tout rôle dans l'insurrection. Il mourra sur l'échafaud le 18 avril 1793.

EN BREF

PROMOTION POUR ALAIN CHENARD

Sur proposition du ministre des Postes et Télécommunications, Alain Chenard vient d'être nommé inspecteur général des Postes et Télécommunications.

L'ancien député-maire de Nantes, aujourd'hui adjoint à Jean-Marc Hayrault et président de la SEMITAN, dépendra directement du ministre de ce grand service public. Ce qui devrait amener Alain Chenard à s'absenter plus fréquemment de Nantes. Certains de ses amis n'en seraient pas mécontents. C'est du moins ce qui se chuchote du côté de l'Hôtel de Ville.

VIVE LA LUTTE

Un éditorialiste commentant la commande du nouveau paquebot pour les chantiers de l'Atlantique estimait que le « Premier ministre a choisi entre la rigueur budgétaire et la paix sociale ». Ce qui exprime d'une certaine manière l'efficacité des luttes pour la défense de la Navale, puisque le gouvernement Rocard semble le redouter et préfère, en définitive, prendre la commande. Il est vrai que depuis le conflit de 1988, il y a eu 2 paquebots, 2 frégates, 1 navire d'essais et de mesures et 1 drague de commandés. Dont acte et vive la lutte alors !

LE DROIT À L'AVORTEMENT EN CAUSE AUX U.S.A. LE M.F.P.F. PROTESTE

Suite aux nouvelles restrictions apportées au droit à l'avortement des femmes américaines, l'association départementale du « Mouvement Français pour le Planning Familial » dénonce l'incroyable retour en arrière que représente la décision de la Cour Suprême des Etats-Unis.

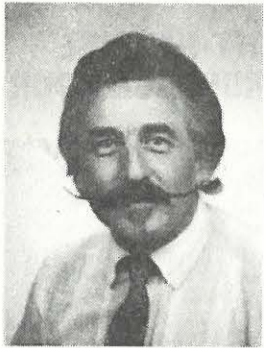
LES INFIRMIÈRES INTERPELLENT CLAUDE EVIN

La coordination infirmière, constituée lors du mouvement revendicatif de l'automne 1988, vient d'adresser une lettre à Claude Evin, ministre de la Santé. Elle dénonce notamment « la nouvelle dégradation des conditions de travail, la pénurie de personnel » qui posent « le très grave problème de la sécurité des patients ». La coordination estime en effet que les infirmières « ne sont plus en mesure de fournir une qualité de soin satisfaisante aux usagers ni d'assurer la sécurité minimale » et met en garde le ministre contre la « reprise du mouvement à l'échelle européenne ».

DÉMOCRATIE, DÉMOCRATIE...

Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, a décidé de convoquer le Conseil municipal une fois seulement tous les deux mois, au lieu d'une fois par mois précédemment.

Devant le nombre de délibérations à soumettre au Conseil et de débats nécessaires pour prendre les décisions les plus conformes aux intérêts de la population d'une grande ville comme Nantes, on ne peut pas dire que cette décision va dans le sens d'une grande démocratie !



Marc JUSTY, président de l'Association départementale des Elus Communistes et Républicains et maire de Saint-Joachim, intervient auprès de Brice LALONDE.

CHASSE TRADITIONNELLE

« ... Vous n'ignorez pas, écrit-il au ministre de l'Environnement, le mécontentement suscité parmi les chasseurs de gibiers d'eau, par l'application de la directive de Bruxelles.

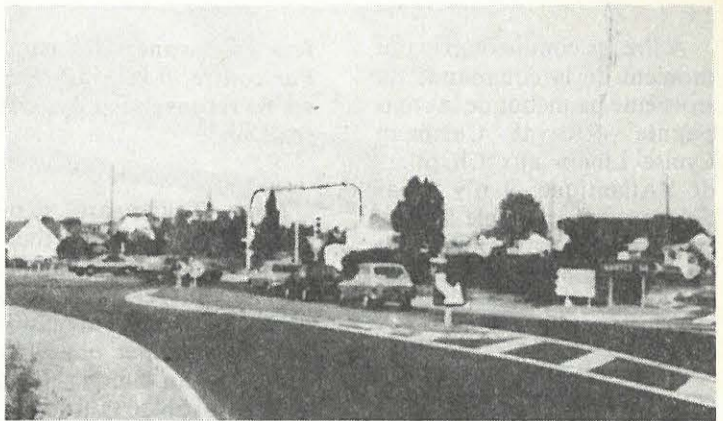
Les Elus Communistes et Républicains de Loire-Atlantique partagent la volonté des chasseurs d'une part, de défendre un acquis de 1789 : la pratique de la chasse populaire, d'autre part, la défense et la protection des espèces, ainsi que celle de vastes zones humides du département.

Maire de la commune située au centre de la Brière, il m'apparaît, ainsi qu'à mes collègues, que les dites directives n'apportent aucune réponse aux soucis de préservation des espèces du milieu naturel, tout en faisant porter aux seuls chasseurs une responsabilité qu'ils assument déjà, notamment par des dépenses importantes pour le repeuplement (les chiffres parlent d'eux-mêmes).

Voilà, Monsieur le Ministre, brièvement résumée, la motivation de ma demande urgente d'entrevue, afin de vous exposer au mieux notre point de vue, avec le souci de préserver la chasse traditionnelle en Loire-Atlantique, ainsi que le milieu naturel.

Dans l'attente... »

GRANDS TRAVAUX ROUTIERS POUR LE CANTON DE MONTOIR



Un échangeur remplacera ce carrefour à feux à Montoir.

Répondant au conseiller régional et maire de Trignac, Jean-Louis Le Corre, le ministre de l'Équipement, s'engage sur le doublement de la RN 171 entre « le pont de Nion » et « la Boue » et sur la réalisation de l'échangeur de Montoir. Le ministre précise dans sa lettre :

« En 1989, il est prévu de financer le lancement des travaux de mise à deux fois deux voies de la RN 171 entre La Boue et le pont de Nion pour un montant de 7 MF dont 3,5 MF à la charge de l'État, tandis que 0,5 MF dont

0,250 MF de l'État seront consacrés à la poursuite des études de l'échangeur de Montoir-de-Bretagne.

La réalisation de ces deux opérations continuera au cours des prochaines années dans le cadre de l'exécution du contrat entre l'État et la Région des Pays de la Loire pour la période 1989-1993 ».

Deux décisions attendues avec impatience par les riverains de « La Censie » et des « Six-Croix » et tous les usagers de la route empruntant les feux dits de « Montoir ».

L'AFPA ET L'AÉRONAUTIQUE :

JEAN-LOUIS LE CORRE DÉFEND LA QUESTION

Dans une lettre adressée au ministre Jean-Pierre Soisson, Jean-Louis Le Corre souligne :

« ... le centre A.F.P.A. de Saint-Nazaire, secteur Mécanique et Productive, a proposé la création d'une base de formation aux métiers de l'Aéronautique. Le centre A.F.P.A. se propose donc d'accueillir des nouvelles formations dans sa base productive, notamment par la création d'une section ajustage-montage sur cellules d'avions,

d'une section en chaudronnerie aéronautique, et un complément de formation en fraisage à commande numérique sur alliages légers.

Les crédits en investissement matériel ont pu être estimés à 1,9 MF et ceux des locaux à environ 0,4 MF, soit globalement une estimation financière d'environ 2,3 MF.

Si l'on en croit les orientations proposées par la Direction nazarienne de l'industrie aérospatiale, celle-ci estime

ses besoins annuels à environ 50 à 70 ouvriers en aéronautique pour le cours et moyen terme afin d'assurer la montée en cadences des fabrications Airbus et ATR 42.

Aussi, dans de telles conditions serait-il parfaitement judicieux que des efforts plus importants soient attribués au centre A.F.P.A. de Saint-Nazaire afin qu'il puisse avoir les moyens d'assurer cette formation indispensable aux métiers de l'aéronautique... ».

du 29 août au 11 septembre 1989

11^e ANNIVERSAIRE



à PONTCHATEAU, route de Nantes

Tél. 40.88.08.33

E. LECLERC

Pour mieux vous servir
HORAIRE
D'OUVERTURE

Lundi : 9 h 15 - 19 h 15 (sans interruption). Mardi : 9 h 15 - 12 h 15 - 14 h 30 - 19 h 15. Mercredi : 9 h 15 - 12 h 15 - 14 h 30 - 19 h 15. Jeudi : 9 h 15 - 12 h 15 - 14 h 30 - 19 h 15. Vendredi : 9 h 15 - 19 h 45 (sans interruption). Samedi : 9 h 15 - 19 h 15 (sans interruption).

GAGNEZ* UNE

205 XE

* sans obligation d'achat
(tirage de la Peugeot 205 XE
le lundi 11 septembre, à 19 h 15)



Paiement à toutes nos caisses de sorties, boutique, station-service et lavage.



et des PRIX E. LECLERC !

GRANDES ET PETITES MANŒUVRES AUTOUR DE LA COMMANDE DU PAQUEBOT

A lire les commentaires, au moment de la commande du troisième paquebot de la compagnie « Royal Caribbean Cruise Line » aux Chantiers de l'Atlantique, il n'y a pas d'équivoque possible : cette commande n'est pas du goût de tout le monde.

Ainsi, dans « Ouest-France », Bernard Le Solleu écrit : « Quatre années après la conquête de ce "Souverain" qui sauva la tête des Nazairiens... les Chantiers de l'Atlantique ne sont toujours pas sur la route de la productivité... ». Puis il poursuit, faisant dire au ministre concerné : « Laisser Saint-Nazaire construire ce paquebot, n'est-ce pas repousser de deux années la vraie question, estimait-on à l'Industrie : la France doit-elle s'offrir à ce prix le luxe de posséder le plus grand chantier naval d'Europe ? ».

Il est vrai que le ministre Pierre Bérégovoy avait donné le ton en prétendant que les navires de Saint-Nazaire sont un peu trop des « paquebots des Danaïdes ». Et pour ne pas être en reste, le patron devenu ministre, Roger Foroux, rajoute qu'il en avait assez de financer des paquebots pour les milliardaires américains.

Etienne Garnier, chef de file de la droite à Saint-Nazaire, reprend : « Il faut gagner encore en productivité », et il préconise de nouvelles coupes sombres : « des licenciements ne résoudre pas la question mais créeraient un climat qui ne

fera pas avancer les choses. Par contre, il faut des mesures de reconversion des effectifs... ».

Mme Dieulangard, député P.S. de Saint-Nazaire, tout en se félicitant de la commande, ne se différencie guère d'Etienne Garnier quand elle déclare souhaiter que « dans le cadre d'un dialogue social, soit poursuivie la recherche d'une amélioration de la productivité ».

Quant à Claude Evin, au Club de la Presse, il informe que le gouvernement va mettre les choses à plat. Mais pour quels objectifs ?

DIX ANS APRÈS

Le 15 août 1979, le paquebot "France" partait du Havre, pour être transformé à Bremerhaven. Les patrons de la Compagnie générale transatlantique avaient bénéficié de tout l'appui de Giscard, Barre et Chirac pour le vendre à un armateur norvégien et à la Deutsche Bank. Un million d'heures de travail avaient été, à l'époque, bradées. Dix ans après, le pouvoir se refuse à examiner toute solution de relance des Chantiers de La Ciotat, en particulier celle formulée par Lexmar qui pourrait conduire à la création de 2 000 emplois en trois ans.

Une fois n'est pas coutume, nous laisserons au directeur des Chantiers navals le soin de répondre à ces arguments.

« Dans tous les pays du monde, dit-il, la construction navale est aidée par des fonds publics. Elle n'est pas plus aidée en France qu'ailleurs. Nous ne sommes pas non plus la seule industrie bénéficiant des fonds publics. Enfin la commande d'un tel paquebot, si elle fournit 4 millions d'heures de travail aux 4 500 salariés du chantier, elle en procure pratiquement autant à des milliers de salariés appartenant à 700 entreprises réparties sur 70 départements français ». Concernant la productivité, le directeur ajoute : « ... il ne faut quand même pas oublier que depuis 1985 nous avons atteint les objectifs... que nous avait fixés le plan Langagne, à savoir entre 15 et 20 % ».

Nous n'ajouterons rien à ces propos sinon pour constater que certains sont plus royalistes que le roi.

ET LES REVENDEICATIONS ?

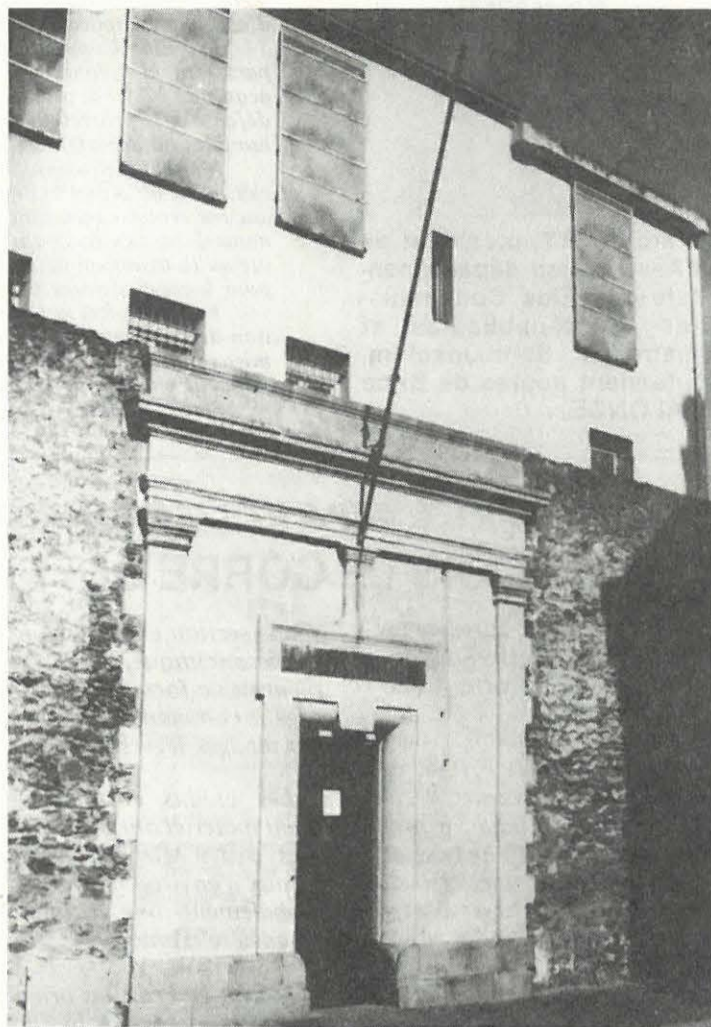
La section de St-Nazaire du PCF rappelle que cette commande « ne doit pas faire oublier le sérieux contentieux que le contexte nouveau devrait permettre de régler :

— le retard pris par les salaires ces dernières années. Les dirigeants de l'Alstom se sont octroyés une moyenne de 11,5 % d'augmentation en 1988, contre 1,8 % aux salariés. Cette injustice scandaleuse doit être réparée ;

— la réintégration immédiate dans l'entreprise des travailleurs mis l'année dernière en congé de conversion ;

— l'embauche de nombreux travailleurs, notamment parmi ceux des entreprises intérimaires et sous-traitantes ».

LA PRISON DE SAINT-NAZAIRE SERA-T-ELLE RECONSTRUITE UN JOUR ?



Le personnel des prisons est très inquiet après l'annonce brutale de la suppression de 25 établissements pénitenciers d'ici 1992 sur le sol national.

Le ministre Arpaillange a répondu sèchement aux syndicats en déclarant que les surveillants sont « au service de la justice » et qu'ils devraient « mesurer les obligations qu'ils ont dans ce service ».

St-Nazaire est concerné par cette mesure. Il y a 24 personnes de surveillance et 80 détenus dans l'établissement nazairien.

Le directeur de la prison de Nantes prétend qu'il est possible d'absorber les effectifs sur Nantes. Mais cela ne peut satisfaire le personnel de St-Nazaire et leur famille, installés dans cette ville depuis plusieurs années.

Mais un autre problème est posé. Celui de la concentration des détenus sur Nantes ou un

autre centre comme Vannes ou Rennes, avec la promiscuité pour les petits délinquants et les difficultés de leur famille pour leur rendre visite.

Pour ces fermetures, le gouvernement avance la vétusté des prisons. Certes des actions méritent d'être engagées pour moderniser l'appareil pénitentiaire, mais la manière dont le ministre concerné traite le sujet montre les limites de son objectif, plus enclin à « grignoter » des économies. La ville de St-Nazaire a réservé des terrains pendant de nombreuses années pour la construction d'une nouvelle prison.

Le ministre Claude Evin, à l'époque adjoint au maire de Saint-Nazaire, devrait s'en souvenir. Alors pourquoi le gouvernement ne commence-t-il pas par construire ce qui était prévu, il y a quelques années ?

BRETAGNE LOIRE EQUIPEMENT

CONSTRUIRE
GÉRER
ENTREPRENDRE
AMÉNAGER
DIFFUSER

Des équipes de professionnels connaissant le marché public, ses décideurs et leurs impératifs.

Bretagne Loire équipement : le partenaire indispensable pour une conception moderne de la gestion des collectivités.



Groupe
gifco

92 rue Lazare Carnot
56100 Lorient
Tel. 97 21 65 71

FÊTE DE "RIVE-SUD"

Journal de la Section
de REZÉ-BOUGUENNAIS
DU P.C.F.

SAMEDI 30 SEPTEMBRE

BAL

à 21 h, Foyer A.E.P.R.

DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE

FÊTE

Parc de la Houssais
REZÉ

DATES A RETENIR :

• FÊTE DE
SAINT-SÉBASTIEN
7 octobre

• CÉLÉBRATION
DES FUSILLADES
DE CHATEAUBRIANT

• FÊTE DE NANTES
19-20 novembre

• ASSEMBLÉE DES
COMMUNISTES
DE ST-NAZAIRE
5 septembre
Salle des Fréchets

NECROLOGIE

C'est avec consternation et beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès tragique de Guillaume, 6 ans, fils de nos camarades de St-Nazaire, Mireille et Jacky Rouaud.

C'est une foule dense et recueillie qui a accompagné Guillaume dans sa dernière demeure.

Camarades et amis se joignent à la rédaction des « Nouvelles » pour témoigner leur affection à Mireille et Jacky, durement éprouvés, et leur adressent leurs sincères condoléances.

P'TIT LOUIS N'EST PLUS

Notre camarade Louis Gautier, de Saint-Nazaire, vient de nous quitter dans sa 74^e année.

A ses enfants et petits-enfants, nous adressons nos sincères condoléances.

LES CHEMINOTS COMMUNISTES DE NANTES S'EXPRIMENT SUR LE T.G.V. ATLANTIQUE EN SERVICE LE 24 SEPTEMBRE 89

« Cette modernisation de haute technicité sera désormais au service des Nantais et des Nantaises.

Mais le TGV cache de mauvais coups pour les usagers.

Cette mise en service du TGV implique :

— l'augmentation du coût du billet par le biais de la RESA 300 (réservation obligatoire calculée en fonction des heures où les usagers empruntent le TGV) ;

— diminution du nombre de trains sur les lignes transversales : en 1992, nous n'aurons plus le choix entre les rames classiques et les TGV.

L'intégration européenne désirée par le gouvernement et la direction de la SNCF dans le cadre du marché unique européen de 92 fera de la SNCF du tout TGV.

Les cheminots communistes proposent :

• Une réservation (nécessaire pour éviter une surcharge des trains) sans augmenter le coût du transport. Celle-ci doit être incorporée dans tous les titres de transports : billets individuels, cartes d'abonnements, etc...

• Le développement de trains régionaux rapides qui doivent assurer la complé-

mentarité du TGV si l'on veut conserver le bénéfice de cette modernisation.

Cela implique :

— l'électrification des lignes Nantes-Les Sables-d'Olonne, Nantes-Croix-de-Vie-St-Gilles ;



— la réouverture de la ligne Nantes-Châteaubriant avec des relations rapides Nantes-Rennes ;

— le maintien de la ligne Nantes-Pornic toute l'année ;

— la création de trains sur la ligne existante entre Candé et Rezé-Pont-Rousseau avec un point d'arrêt à Beaulieu ;

— la création dans l'agglomération nantaise d'une tarifi-

cation commune SNCF Bus-Tramway (Sémitan). Ex. : la carte orange en région parisienne.

Toutes ces propositions supposent une politique de transport moderne qui passe par des embauches de cheminots ayant une formation conforme aux progrès techniques, et par le financement de l'infrastructure du réseau ferroviaire par l'Etat au même titre que celui-ci entretient le réseau routier.

Les usagers doivent savoir que la SNCF verse 11 milliards d'intérêts par an pour le remboursement d'emprunts à des taux élevés (12 %). Ces taux ramenés à 8 % rapporteraient 3,5 milliards. Cette somme pourrait être employée pour satisfaire les revendications salariales et le développement des transports publics.

Le transport en commun tient une place importante dans la vie quotidienne des gens. C'est pourquoi les cheminots communistes désirent l'améliorer.

Par le rassemblement des usagers et des cheminots, nous pourrions mettre cette modernisation des moyens de transport au service de tous ».

LE MINISTRE NALLET A TROMPÉ LES JEUNES RURAUX CHRÉTIENS, RÉUNIS A NANTES

Répondant aux cahiers de doléances des dix mille jeunes ruraux chrétiens rassemblés cet été à Nantes, le ministre de l'Agriculture, Henri Nallet, fortement applaudi, leur a déclaré : « Je vous aiderai à dégager de nouveaux espaces de libertés. Je vais m'acharner à faire admettre un véritable statut de la pluridisciplinalité et aider un peu plus les agriculteurs qui veulent s'orienter vers d'autres formes d'exploitations. Il faut lutter contre toute forme de dirigisme et de bureaucratie et, pour l'installation des jeunes, tenir plus compte de la

formation dans son ensemble que des diplômes ».

Or, deux jours après, le 25 juillet, à Bruxelles, oubliant les promesses faites aux jeunes chrétiens, le même Henri Nallet a annoncé une mesure allant à l'inverse des intérêts du monde agricole et de la France elle-même.

Pour lui, la mise en friche de dizaines de milliers d'hectares de terre ne va pas assez vite, c'est pourquoi il a décidé de relever de 25 % la prime au gel des terres.

Le mouvement de la jeunesse communiste ne s'y est pas

trompé. Faisant allusion au défilé des ministres au cours du rassemblement des jeunes ruraux chrétiens, la jeunesse communiste déclare : « Ces ministres sont responsables de la politique qui est menée en matière agricole. Ils appliquent les décisions qu'ils prennent à Bruxelles : mise en jachère des terres, prime à l'abatage pour les bovins, mort des petites exploitations, crédits impossibles pour les jeunes exploitants » et elle appelle les jeunes chrétiens à faire « un bout de chemin ensemble » et « à se rassembler dans l'action ».

CLAUDE EVIN VOLE AU SECOURS DE MICHEL PEZET

Au club « Press-Info », à La Baule, le ministre de la Santé, Claude Evin, a réagi à l'inculpation de Michel Pezet dans l'affaire des fausses factures du Sud-Est en affirmant qu'il y avait une « très grande hypocrisie » et que « tous ceux qui connaissent la vie politique savent très bien comment sont financées les campagnes électorales ». Ce « tous » est tout à fait abusif et ne concerne absolument pas le PCF — ce que M. Evin sait d'ailleurs fort bien. Les communistes, faut-il le rappeler, ne sont absolument pas mêlés à ces affaires et n'ont de cesse d'agir pour que la justice passe. « Pas d'amnistie pour les voleurs », avait souligné à plusieurs reprises André Lajoinie au moment où le gouvernement s'appretait à blanchir les hommes politiques de droite et du PS impliqués dans des malversations, avant d'être contraint de renvoyer son projet à l'automne.

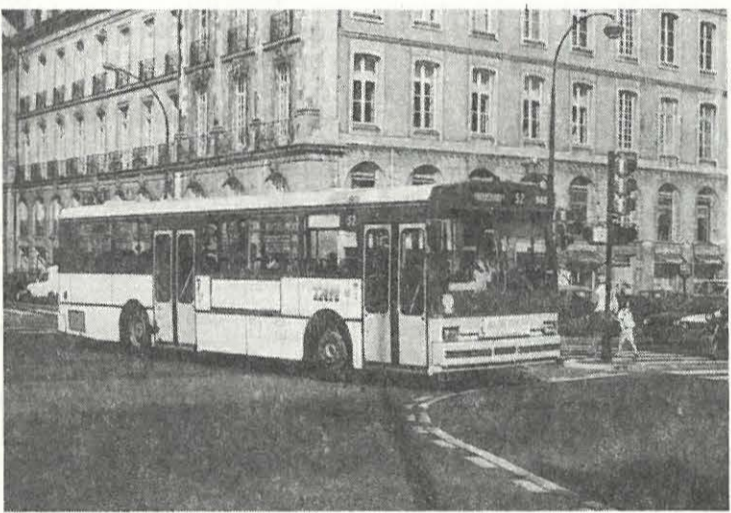
SEMITSAN : UNE EXIGENCE AUGMENTER LE VERSEMENT-TRANSPORT

Décidément, cela devient une habitude, la période des vacances est propice aux mauvais coups portés aux salariés et à leurs familles.

Juillet a été l'occasion pour A. Chenard de prendre sa première mesure économique, le P.D.G. de la SEMITAN représentant de la municipalité de Nantes, a pris une fois de plus l'argent dans les poches des usagers des transports en commun de l'agglomération nantaise en faisant payer les fiches horaires auparavant gratuites et en augmentant de 50 % le guide bus.

Cette mesure est d'autant moins justifiée, comme le souligne le Syndicat CGT, que l'argent des contribuables et des usagers, placé en banque, a rapporté 4 500 000 F en 1988.

Dans le même temps, les revendications des personnels n'ont pas trouvé le moindre début de réponse. Il en va de même de la satisfaction des besoins des usagers, tant en matière de sécurité, de régularité et de développement des moyens de transports collectifs.



Il est vrai que dans le X^e Plan, pour les transports, le gouvernement se désengage de ses responsabilités. En même temps qu'il y a baisse des subventions pour le développement des transports, le gouvernement exige des contrats de productivité ayant pour conséquence d'oublier le concept de service public et de droit aux transports.

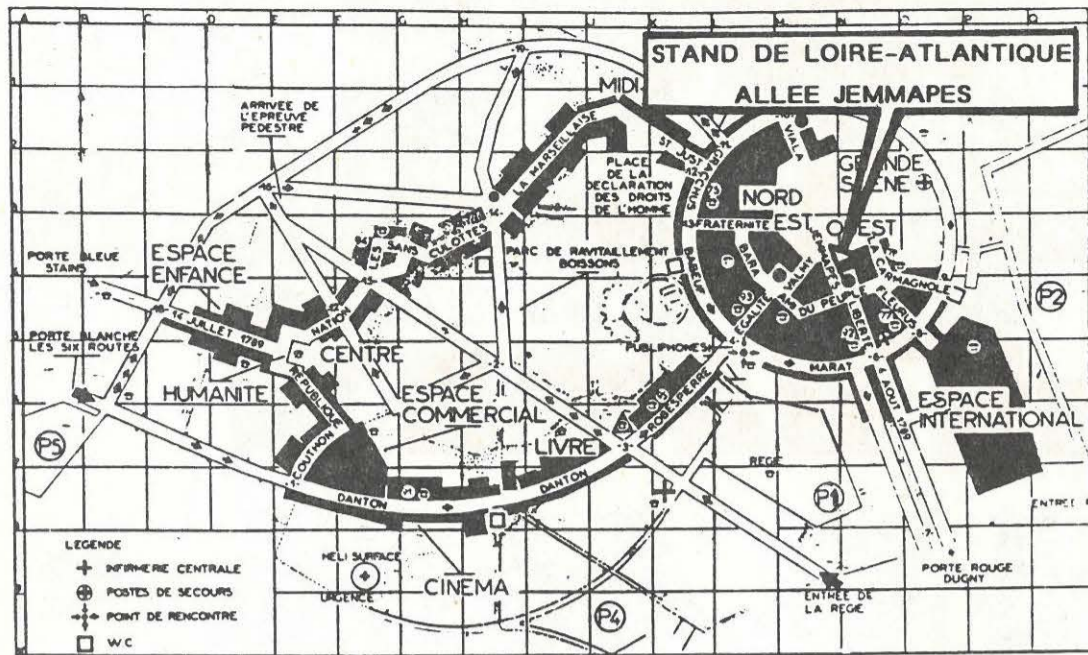
Il devient urgent de développer des contrats financés au minimum à 50 % par l'Etat et comportant des clauses de développement et un contenu comprenant des garanties sociales, des critères d'efficacité économique. Le versement-transport payé par le patronat, quant à lui, devrait être porté à 1,75 % comme le permet la loi, pour l'agglomération nantaise.

Il convient donc que soit mis en place sur l'agglomération nantaise, un véritable plan de développement des transports et cela en relation étroite avec le développement de l'Urbanisme et du tissu industriel.

Dans l'immédiat, les communistes exigent que le versement-transport soit porté tout de suite à 1,50 %, ce qui permettrait de satisfaire les revendications des personnels, de créer les emplois nécessaires au bon fonctionnement du service public, d'engager des actions sur la sécurité.

La poursuite de la lutte est donc plus que jamais à l'ordre du jour, pour obtenir les choix allant dans le bon sens, celui du service public, du droit aux transports.

9 ET 10 SEPTEMBRE : FÊTE DE L'HUMA



POUR SE RENDRE A PARIS :

Départ en car de tourisme, confortable, dans la nuit de vendredi à samedi :

- de ST-NAZAIRE à 23 h 30 - Section du PCF - 18, rue des Halles ;
- de NANTES à 0 h 30 - Fédération du PCF - 41, rue des Olivettes.

— Aller-Retour 200,00 F
 — Aller OU Retour simple 100,00 F

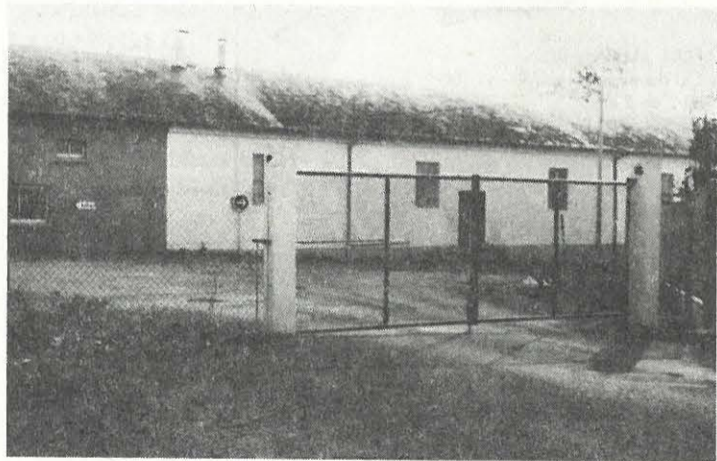
* Inscrivez-vous auprès des sections du PCF ou des militants communistes.

AU MENU DU STAND DE LOIRE-ATLANTIQUE

- Le super-plateau de fruits de mer composé d'huîtres, langoustines, palourdes, bigorneaux, crevettes et crabes.
- La soupe de poissons, les maquereaux grillés, les moules marinières, les huîtres, les crabes mayonnaise.

GEP LIQUIDE LA CHAUSSURE FRANÇAISE ET VEUT FERMER L'ENTREPRISE DE BLAIN

Le groupe de fabrication de chaussures, GEP, vient d'annoncer 589 licenciements sur les 1 200 salariés que compte encore l'entreprise (1 700 en 1987). Le plan se traduirait par la fermeture de trois usines à Blain (Loire-Atlantique), Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) et Argenton-Château (Deux-Sèvres) et la réduction du tiers des emplois à St-Germain-sur-Moine (Maine-et-Loire). Le groupe qui privilégie négoce et importations au détriment de la production française a déjà fermé deux usines.



Isolée derrière les abattoirs, comme pour cacher le mauvais coup.

A terme, le patron de GEP, au nom de la délocalisation, (il a déjà créé une usine au Maroc), voudrait transformer l'entreprise en gigantesque entrepôt d'importation.

Ainsi, pour l'usine de Blain, 220 emplois sont visés par cette décision, après 50 licenciements en 1988.

Les répercussions ne manqueraient pas d'être graves dans cette région où les activités économiques restent limitées.

Mais les communistes de Blain ne l'entendent pas ainsi. Ils ont alerté la population, affirmé leur opposition à tout licenciement et assuré les salariés de leur soutien.

Claudie Gaudin, conseillère municipale communiste, a demandé la tenue d'un Conseil municipal extraordinaire pour le maintien du site de Blain.

Le maire de Blain, quant à lui, a fait une croix rapidement sur les emplois. Il propose déjà le rachat des murs

de l'entreprise par la commune. De quoi combler de plaisir le patron de GEP.

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITÉ »
 S.A.R.L. au capital de 50 000 F
 Siège social : 41, rue des Olivettes
 44000 NANTES - Tél. 40.48.56.36
 R.C.S. Nantes
 N° SIRET 32151228700012
 Code A.P.E. : 5120
 Gérant : M. Maurice ROCHER
 Rédacteur en chef : Jean PERRAudeau
 Associés à parts égales :
 MM. M. ROCHER, G. GRAVOILLE,
 J.-Y. COUPEL,
 Gilles BONTEMPS.
 Imprimerie Commerciale
 32, bd Laënnec - RENNES
 C.C.P. n° 52 987

L'OR DU PARTI

Comptes arrêtés le 20 juin 1989 (suite)

NANTES :

Versements des cellules :

Cellule Michel, 650 F ; cellule Chauvin, 1 000 F ; cellule Frachon, 190 F ; cellule Buysou-Millot, 630 F ; cellule Gourdeau PTT, 400 F ; cellule Rossi SNCF, 750 F ; cellule Balanger SNCF, 300 F ; cellule Coutant, 400 F ; C.D.H. Curie, 300 F ; cellule Roisnet, 212 F ; cellule Néruda, 400 F ; cellule Jégo-Le Goff, 2 000 F ; cellule Duclos PTT, 200 F ; Le Paih, 575 F ; Comité Parti SNCF, 1 762 F ; Kanapa, 300 F.

Versements sur listes :

Cellule Chauvin : Charles Neveu, 200 F ; Raymond Goyault, 100 F ; Philippe Péron, 200 F ; Alain Péron, 100 F ; Roger Pruneau, 20 F.

Cellule Rutigliano : J. Barré, 100 F ; Morinière, 200 F ; A. Burel, 100 F.

Cellule Jaurès : Noël Puren, 200 F.

Cellule Frachon : A. Le Soux, 200 F ; A. Trévaraine, 100 F ; J.-C. Baron, 100 F ; Y. Borbel, 30 F.

Cellule Grandel : J. Lucas, 300 F.

Cellule Péri-Auffret : O. Cailleau, 50 F.

Cellule J.-Curie : collecte, 40 F ; Henri Ploubinec, 100 F.

Cellule G. Mocquet : J. Corbeau, 200 F ; M. Kptz, 100 F.

Cellule Gourdeau : M. Tra-rioux, 300 F.

Cellule David : Martine Tré-berne, 100 F.

Cellule Gorki : Pierrette Guil-let, 100 F.

Cellule Thorez (Boissière) : Anne Kergroac'h, 30 F ; Yves Kergroac'h, 200 F.

Cellule Jégo-Legoff : C. Dollo, 100 F.

Cellule Néruda : Nadine Bris-set, 150 F.

Cellule Turpin (Breil) : Alain Casaburi, 100 F.

Cellule Rossi : P. Gouin, 100 F.

Cellule Robespierre (PTT) : Cazals, 100 F ; Bertho, 100 F.

Anonyme : 200 F.

SAINT-NAZAIRE :

Versements des cellules :

Don des cellules de la SNIAS, 1 000 F.

Versements sur listes :

Tour du Commerce : Gaby Rocher, 200 F ; Troubat, 150 F ; Margot Boy, 100 F ; Georgette Guillaume, 150 F.

St-Marc-sur-Mer : Sophie Sal-liot, 100 F.

Penhoët : Caillon, 50 F.

Plaisance : Claudine Le Déan, 160 F.

Chantiers : Roland Hottelard, 300 F.

Cellule Ténine : Marie et Mar-cel Guimard, 300 F.

Cellule Kanapa : Marthe Gal-let, 100 F.

Immaculée : Marie-Pierre et Manu Soria, 100 F.

Sur liste Maurice Rocher, des retraits : Madeleine Gallen, 50 F ; Marcelle Jégouz, 10 F ;

René Lucas, 20 F ; Barthélémy Viaud, 50 F ; Roger Ollio, 50 F ; Beurier, 40 F ; Leclanche, 25 F ; Yvon Tougnaud, 50 F ; Louis Ollivier, 50 F ; Albert Le Perron, 100 F ; Carline, 20 F ; A. Lebi-got, 50 F ; Perraudou, 50 F ; Robert Rocheteau, 50 F.

SECTION DE BASSE-LOIRE :

Cellule Taillandier - sur liste : 500 F.

SECTION DE ST-SÉBASTIEN :

Versements des cellules :

C.D.H. Basse-Goulaine, 303,40 F ; Cellule Billoux, 555 F ; cellule Brand, 533,85 F.

Versements sur listes :

Cellule Casanova : B. Mazé, 300 F ; Hubert Barbonneau, 120 F ; J.-J. Martin, 400 F ; anonymes, 260 F.

Cellule Braud : J.-P. Bazan-tay, 300 F ; Roger Louvard, 100 F.

SECTION REZÉ/BOUGUENNAIS :

Versements des cellules :

Cellule Fraix, 200 F ; cellule des Couëts, 600 F.

Versements sur listes :

Cellule Adam : Henri et Alexandrine Moysan, 300 F ; Audureau, 100 F.

Cellule Jouaud : Lezon, 100 F.

Cellule de la SNIAS : Jean Cate, 100 F.

Cellule des Couëts : Guy Fer-rand, 200 F.

SECTION DE ST-HERBLAIN : 250 F.

SECTION DE LA PRESQU'ILE GUÉRANDAISE :

Batz-sur-Mer : Pierre Le Ber-che, 300 F.

Le Pouliguen : Léon Angle-raud, 500 F ; Serge Baron, 400 F.

SECTION DE LA MONTAGNE :

Le Pellerin : R. Jeaningros, 100 F.

La Montagne : P. Rucart, 100 F.

Versements des cellules :

Cellule G. Péri : 500 F.

SECTION DE LA VALLÉE DE L'ERDRE : 1 500 F

Versements effectués directe-ment au Comité Central :

Gérard Jade, 1 400 F (Nantes) ; Léon Angleraud, 1 000 F (Le Pouliguen) ; M. et Mme Hélias Gérard (Nantes) : 300 F ; M. et Mme Jan (Orvault), 100 F ; M. et Mme Mathelin Jean (Orvault), 100 F.

Versements à la Fédération :

Anonyme, 1 200 F ; ADECR, versements des élus, 1 413 F.